

Compte Rendu du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du mardi 29 mars 2022 à 20 h 00

Date de convocation du conseil : mardi 22 mars 2022

Nombre de membres du conseil en exercice : 15

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14 puis 15

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élu : M. Franck SUBERT

Membres présents : Mesdames & Messieurs Marina AFLALO, Frédérique BURTIN, Alain DRIOT, Franck DUMOULIN, Fabien DUPIN, Norddine GUEDAMI, Stéphanie GUERIN, Nicolas HIRSCH, Véronique JON, Pascal LEBRUN, Audrey MAIALE, Véronique MARTINEZ, Bruno MUNDA, Marie PAILLONCY, Franck SUBERT.

Membres absents ayant donné procuration : Mme Marina AFLALO à M. Franck SUBERT, Mme Frédérique BURTIN à M. Pascal LEBRUN, M. Fabien DUPIN à Mme Audrey MAIALE, M. Nicolas HIRSCH à M. Bruno MUNDA, Mme Véronique JON à M. Norddine GUEDAMI.

Membres absents :

Mme Marie Pailloncy est absente en début de séance

✓ Désignation du secrétaire de séance

M. Franck Subert est désigné secrétaire de séance par le conseil municipal.

✓ Approbation du compte rendu du conseil du mardi 1^{er} mars 2022

Approuvé à l'unanimité des présents

M. le Maire a une pensée pour M. Georges MELAY décédé le 18 mars 2022. M. MELAY a été conseiller municipal de 1977 à 1989.

Il en est de même pour les conseillers municipaux ayant perdu leurs proches.

✓ Présentation des décisions prises par M. le Maire au titre de ses délégations de missions.

Aucune décision prise depuis le dernier conseil municipal

Commission Finances et Economie Locale

✓ Compte de Gestion 2021 - Délibération

M. Nordinne Guedami présente ce document comptable.

Fin 2021 :

- le solde de la trésorerie est à 358 968,87 euros
- l'actif de la commune est à 5 870 480 euros équilibré avec le passif.
- emprunts : le capital restant dû à fin 2021 est de 310 924 euros répartis sur 3 emprunts.

Résultats 2021 :

- résultat excédentaire de fonctionnement : 43 016,96 euros
- résultat déficitaire d'investissement : 63 837,95 euros

La balance : M. Norddine Guedami présente les différentes classes comptables et l'équilibre de la balance.

Vote : pour à l'unanimité

✓ Compte Administratif 2021 - Délibération

M. Norddine Guedami fait une brève présentation du compte administratif 2021 qui avait déjà fait l'objet d'une discussion lors du précédent conseil municipal.



FONCTIONNEMENT	
RECETTES	499 026,93 €
DEPENSES	456 009,97 €
Soit un résultat excédentaire de :	43 016,96 €
Report exercice N-1	369 946,52 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE	412 963,48 €

INVESTISSEMENT	
RECETTES	73 905,39 €
DEPENSES	137 743,34 €
Soit un résultat déficitaire de	- 63 837,95 €
Report exercice N-1	12 936,78 €
RESULTAT DEFICITAIRE	- 50 901,17 €

M. le Maire sort de la salle du conseil pour le vote du compte administratif

Vote : pour à l'unanimité

- ✓ **Affectation du résultat 2021 sur le budget 2022 - Délibération**

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Affectation du résultat 2021

Résultat de l'exercice	43 016,96 €
Résultat antérieur reporté	369 946,52 €
Résultat à affecter	412 963,48 €

Affectation en réserve C/1068 en investissements : 101 941,17 €
Report en fonctionnement R002 : 311 022,31 €

Vote : pour à l'unanimité

- ✓ **Taux des taxes locales 2022 - Délibération**

	Pour mémoire taux appliqués en 2021	Taux proposés pour 2022
Taxe foncière (bâti)	32,50%	32,50%
Taxe foncière (non bâti)	34,63%	34,63%

M. Norddine Guedami explique qu'en cas de hausse des taux des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, la commune ne percevra plus le coefficient correcteur de la taxe habitation.

Vote : pour à l'unanimité pour conserver les taux de 2021



✓ **Présentation des indemnités annuelles 2021 des élus**

Suivant l'article L2123-24-1-1 du CGCT, depuis 2021, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat.

INDEMNITES ANNUELLES DES ELUS			
ANNEE 2021			
		MONTANT INDEMNITES BRUTES ANNUELLES	MONTANT INDEMNITES NETTES ANNUELLES
M. LEBRUN Pascal	Maire	18 770,15 €	14 866,47 €
M. LEBRUN Pascal	Vice Président SYDER	8 727,84 €	6 999,60 €
M. GUEDAMI Norddine	1er Adjoint	4 955,03 €	4 286,36 €
Mme MARTINEZ Véronique	2ème Adjoint	4 955,03 €	4 286,36 €
M. DUMOULIN Franck	3ème Adjoint	4 955,03 €	4 286,36 €
M. DRIOT Alain	4ème Adjoint	2 796,44 €	2 419,18 €
M. HIRSCH Nicolas	Conseiller Municipal Délégué	2 089,50 €	1 807,73 €

Arrivée de Mme Marie Pailloncy

✓ **Budget Primitif 2022 - Délibération**

M. Norddine GUEDAMI présente, en premier lieu, la section de fonctionnement, recettes puis dépenses et ensuite la section d'investissement, les recettes puis les dépenses.

Présentation du budget 2022 équilibré

par chapitre pour la section Fonctionnement	760 782,31 €
par opération pour la section Investissement	539 771,17 €
Budget global	1 300 553,48 €

Vote : pour à l'unanimité

✓ **Subvention Parking de l'école et mise en place d'une borne IRVE – Délibération**

Il est proposé au conseil municipal de délibérer pour approuver le projet de «Création du parking de l'école et mise en place d'une borne IRVE» et pour autoriser le Maire à solliciter les subventions permettant le financement de cette opération.

Le montant prévisionnel des dépenses est de 80 000 euros TTC

Les crédits sont ouverts au budget primitif 2022, section investissement

Vote : pour à l'unanimité

✓ **Subvention Parking du Perroux – Délibération**

Il est proposé au conseil municipal de délibérer pour approuver le projet de «Création du parking du Perroux» et pour autoriser le Maire à solliciter les subventions permettant le financement de cette opération.

Le montant prévisionnel des dépenses est de 94 000 TTC

Les crédits sont ouverts au budget primitif 2022, section investissement

Vote : pour à l'unanimité

✓ **Subvention Sécurité Montée du Perroux– Délibération**

Il est proposé au conseil municipal de délibérer pour approuver le projet de «Sécurité de la Montée du Perroux» et pour autoriser le Maire à solliciter les subventions permettant le financement de cette opération.

Le montant prévisionnel des dépenses est de 11 000 TTC

Les crédits sont ouverts au budget primitif 2022, section investissement

Vote : pour à l'unanimité

M. Norddine Guedami quitte la séance du conseil municipal.

Commission Gestion du Personnel

✓ **Point sur la gestion du personnel**

M. Pascal Lebrun présente ce point et rappelle l'absence d'une personne au service administratif. Il est proposé de revoir les horaires d'ouverture de la mairie au public afin de soulager la personne en place.

A compter du 4 avril 2022, la mairie sera ouverte au public aux horaires suivants :

Lundi et Mercredi : de 9h00 à 12h00

Vendredi : de 15h00 à 18h30

Samedi : de 9h00 à 11h00

Une permanence téléphonique est assurée le mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 10h00.

Un point est fait sur l'accueil « étude » proposé en essai aux élèves de l'école les jeudis de 16h30 à 17h30 du 17 mars au 14 avril 2022 à la bibliothèque. Il y a pour l'instant 1 seul enfant qui a fréquenté ce service sur les 2 premiers jeudis de test.

Intervention de M Bruno Munda : il est difficile de faire rester 1 enfant une heure entière alors qu'il a fini ses devoirs.

Commission Vie du Village

✓ **CMEJ (Conseil Municipal des Enfants et de la Jeunesse)**

Le CMEJ s'est réuni le vendredi 25 mars 2022.

Nettoyons la nature (Alix au Propre) :

2 dates sont proposées pour cette année : le 14 mai et le 1er octobre 2022

Mme Marie Pailloncy propose d'associer plus grandement les adultes à cette manifestation, par le biais de la communication, la mise en place d'un challenge, l'instauration d'un verre de l'amitié à l'issue de la matinée....

La question se pose du problème de la communication dans les villages.

Mme Marie Pailloncy propose de passer par les carnets d'adresse des associations.



✓ **Divers**

Intervention de Mme Véronique Martinez au nom de M. Nicolas Hirsch :

- Bilan de l'exposition 1870 : il y a eu 758 visiteurs avec des visites en moyenne de plus d'1 heure et des retours positifs.
- Rosé nuit d'été : M. Nicolas Hirsch propose une conférence « Le rose, ce n'est pas que pour les filles ». Dans l'attente de la décision du Comité des fêtes pour participer à cette manifestation.

Commission Travaux et Voirie

✓ **Mode actif chemin des écoliers**

Deux réunions ont eu lieu entre Messieurs Pascal Lebrun et Franck Dumoulin et Mesdames et Messieurs Bossan et Cordon.

Une partie de solution a été trouvée, notamment avec M. Allatante.

Des travaux restent à effectuer. Un projet de chantier participatif est évoqué pour impliquer les habitants, les associations et les futurs utilisateurs de ce mode actif.

✓ **Travaux école**

Mme Vanessa Simon, directrice de l'école, a demandé les travaux suivants :

- Réhausse de la barrière autour de la cour
- Remplir la rigole de béton car elle représente un danger pour les enfants
- Installer une main courante sur les escaliers en pierres
- Aménager le pourtour des 3 tilleuls
- Aménager la cour avec des bancs et des tables
- Bâtiments élémentaires : revoir l'issue de secours
- Bâtiments maternelles : rafraichir la peinture et recouvrir le sol carrelé avec du vinyle pour la chaleur

Un échancier sera réalisé avec l'éventuel réalisation des travaux.

Lieu pour la garderie du matin et du soir : les enseignants demandent qu'une autre salle soit trouvée pour accueillir la garderie, car dans la salle d'évolution (lieu actuel de la garderie) les enseignants installent des parcours qui doivent toujours être démontés.

Les travaux restants sur module scolaire (bardage bois) devraient être terminés aux prochaines vacances scolaires.

Une discussion est ouverte sur la réhabilitation de l'ancienne micro crèche. Ce point sera vu par la commission travaux.

✓ **Réalisation au cimetière**

8 nouvelles cavurnes ont été mises en place vers le jardin du souvenir.

Commission Urbanisme

✓ **Point sur les différentes demandes d'autorisation d'urbanisme**

M. Alain DRIOT présente ce point.

PD 069 004 21 00002 – 23/11/2021

M. CHEFNEUX / 583 Rue Aymé Chalus / Arase d'un mur / Refusé

DP 069 004 22 00001 – 11/01/2022

M. CORREARD / 780 Rue Aymé Chalus / Clôture / En cours

DP 069 004 22 00003 – 24/01/2022
M. CORREARD / 780 Rue Aymé Chalus / Serre + Portail / En cours

DP 069 004 22 00005 – 07/02/2022
Mme et M. DUBOIS / 144 route de la Rochelle / Changement des menuiseries / En cours

DP 069 004 22 00006 – 09/02/2022
M. PICO / 15 Route du Garret / Aménagement local poubelles / En cours

DP 069 004 22 00007 – 09/02/2022
M. PICO / 185 Route du Garret / Changement des menuiseries / En cours

DP 069 004 22 00010 – 22/02/2022
Mme LACROIX JOGONIN / 244 Rue Aymé Chalus / Piscine / Accordée

DP 069 004 22 00011 – 25/02/2022
M. DUBOIS / 144 Rue de la Rochelle / Piscine / Accordée

DP 069 004 22 00012 – 4/03/2022
M. BLONDEY/ 127 rue des Erables / Panneaux photovoltaïques / Accordée

DP 069 004 22 00013 – 17/03/2022
M. GARCIA / 199 Montée des Guillaumes / Volets Roulants / Accordée

DP 069 004 22 00014 – 17/03/2022
M. MONCHALIN / 136 Montée du Perroux / Clôture / En cours

Mme Stéphanie Guérin évoque la limite du PLU quant au recul obligatoire de 5 mètres par rapport à la route pour l'installation d'un portail d'entrée sur une propriété. Cette règle est très contraignante pour les propriétaires qui parfois ne peuvent pas clôturer leur terrain.
M. Alain Driot défend ce point en évoquant la sécurité.

✓ **Réflexion sur la taxe sur les logements vacants**

Une réunion est prévue le jeudi 7 avril à 19h30 : cette réunion sera l'occasion de connaître la position des élus sur la mise en place éventuelle de cette taxe.

Commission environnement

✓ **Zone de valorisation des déchets verts**

Une réunion est proposée le jeudi 14 avril à 20h00 avec les commissions concernées par ce projet.

✓ **Déplacements**

Mme Marie Pailloncy évoque les nouvelles règles de la Métropole de Lyon applicables à partir du 1^{er} juillet 2022 concernant l'interdiction d'entrée de certaines voitures (les Crit'Air 5 et les non classées) sur Lyon, Villeurbanne et Caluire. Elle demande si une rencontre entre la CCBPD (Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées) et la Métropole de Lyon pourrait être envisagée afin de discuter des problématiques de nos territoires en matière de déplacements.

Le projet à l'horizon 2026 de la Métropole de Lyon, serait une autorisation uniquement pour les voitures électriques et pour les voitures avec le Crit'Air 1.

M. Pascal Lebrun rappelle qu'au sein de la CCBPD une chargée de mission mobilité vient d'être recrutée (Esther Fondelli) et qu'une commission est en charge de tout ce qui concerne la mobilité.

Commission reconversion de l'hôpital

✓ **Avancement avec HNO (Hôpital Nord-Ouest)**

M. Pascal Lebrun présente les relations compliquées avec hôpital et le fait qu'il n'y ait plus de communication. Même les demandes d'études d'opportunités gratuites pour une chaufferie avec réseau de chaleur sont refusées.

Il propose de rencontrer l'organisme EPORA, qui pourrait porter le foncier pendant 4 à 5 ans.

En ce qui concerne l'ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires), il n'y a pour l'instant pas eu de rencontre avec la commune.

Une réunion est prévue en sous-préfecture le jeudi 5 mai avec MM. Le Sous-Préfet, Pascal Lebrun, Nicolas Hirsch, HNO et l'ensemble des acteurs territoriaux et les différents services de l'état.

Questions diverses :

- Le repas des anciens organisé par le CCAS et le Comité d'Entraide aux Anciens est prévu le dimanche 15 mai 2022. Mme Bonnaure, centenaire, sera présente à ce repas.
- Aéroport : avec les beaux jours des plaintes concernant des nuisances sonores arrivent de nouveau en mairie.
- Distribution de pastilles d'iode : la préfecture demande qu'un planning d'organisation soit mis en place.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h50. Le prochain conseil municipal est prévu le mardi 26 avril 2022 à 20h00.

Suivent les signatures :

Le secrétaire :

Franck SUBERT

Le Maire :

Pascal LEBRUN



Les conseillers municipaux :

~~Marina AFLALO~~

~~Frédérique BURTIN~~

Alain DRIOT

Franck DUMOULIN

~~Fabien DUPIN~~

Norddine GUEDAMI

Stéphanie GUERIN

~~Nicolas HIRSCH~~

Véronique JON

Audrey MAIALE

Véronique MARTINEZ

Bruno MUNDA

Marie PAILLONCY